

DEPARTEMENT
DE
TARN ET GARONNE
—
ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBAN
—
Mairie
82130 LAFRANCAISE

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 5

Objet :

Vote de l'EPRD DM 1 2023 de la
Résidence du lac

Date de convocation

21 novembre 2023

Date d'affichage

21 novembre 2023

Nombre de membres en exercice :

17

Nombre de présents :

12

Nombre de votants :

13

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours en annulation devant le
Tribunal Administratif dans un délai de 2
mois à compter de sa notification ou de sa
publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois
Le 27 novembre à 19 h 00

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry
DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M.
Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence
PUJOL, M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Pauline SEILHAN, Mme Anne
BENAICHE, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida
PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER membres en exercice.

Procurations : Mme Emmanuelle ANTICH a donné procuration à Mme
Anne BENAICHE.

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique GAYET, M.
Bruno PEGAS, Mme Nicole ROUMA.

M. Jean Pierre ANGLAS a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration l'EPRD
DM1 2023 budgétaire de la Résidence du Lac-Hervé SABATIE.

En fonctionnement, l'équilibre budgétaire de la décision modificative
s'établit comme suit :

GROUPES/ COMPTE	CHARGES	PRODUITS	GROUPES
GR 1 (Cpte 606)	+ 10 000 €	+ 86 878.76 € + 4000 €	GR 1 (cpte 7351) GR1(Cpte 73588)
GR 2 (Cpte 641)	+ 80239.33 €	+ 8819€	GR2 (cpte 6419)
GR 3(Cpte 615) GR 3 (Cpte 6817)	+ 38 955.70 € + 9458.43	+38 955.70 €	GR 3 (cpte 7817)
TOTAL	+138 653.46 €	+ 138 653.46€	TOTAL
Equilibre général Fonctionnement	0		
	Emplois	Ressources	
Cpte 2181	+ 9810.68 €	+4290.58 €	Cpte 13
Cpte 165	-6400 €	+5520.10 €	Cpte 13
		+ 1951.41 €	Cpte 10
		-5350 €	Cpte 165
Total emplois	+ 3410.68 €	+ 6412.09 €	Total ressources
<u>Equilibre Général Investissement</u>	+ 3001.41 €		

A noter, le présent EPRD DM est réalisé le plus honnêtement possible mais sur la base d'une dotation Soins totale estimée, les arrêtés de Tarification ARS modificatifs suite à l'obtention de CNR n'ayant pas été reçus, mais une information orale donnée au Président par le Directeur de l'ARS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'EPRD DM1 2023 de la Résidence du Lac Hervé SABATIE.

- A D O P T E E -



Le Président

T. DELBREIL